

AUTO-ECOLE SOCIALE

SECTEUR
ACCES A L'EMPLOI

RAPPORT D'ACTIVITE 2022

90 avenue de l'arbre inférieur
06300 NICE
auto-ecole@fondationdenice.org



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



REFUSER LA FATALITE DE L'EXCLUSION

En 2022,

la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes poursuit son action en faveur des plus démunis, en apportant des réponses aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de chaque personne accompagnée.

Nos engagements ont pour but de changer les représentations sur la pauvreté, d'expérimenter des pratiques et des actions sociales innovantes, de mettre la personne en situation de choisir librement son chemin de vie.

Il s'agit de développer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées.

Grâce à l'action de nos 453 collaborateurs-trices réparti.e.s sur 24 sites sur tout le département des Alpes-Maritimes, avec un budget de fonctionnement de 27 millions d'euros, la Fondation accompagne plus de 10 000 personnes chaque année et gère 482 logements dont 59 lui appartiennent et dans lesquels sont hébergés les publics.

EN PARTENARIAT ACTIF
POUR LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Cofinancé par l'Union européenne

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉGION SUD

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

VILLE DE NICE

FONDATION DE NICE
Patronage Saint-Pierre Actes
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

La Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes est reconnue d'utilité publique. Elle a reçu en 2020 le label "Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale" (ESUS)

Le label Diversité délivré par l'Afnor à la Fondation de Nice légitime la démarche de la Fondation en faveur de l'égalité des chances et l'équité de traitements dans toutes ses activités.

Nos interventions se déclinent dans 3 secteurs autour de 8 domaines d'activités stratégiques :

Le Secteur Accompagnement Social et Médico-Social

qui se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques : santéaddictions, hébergement-logement et asile-insertion qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Héberger, mettre à l'abri, accompagner (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, Halte de nuit, Appartements de Coordination Thérapeutique, Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile, Hébergement d'Urgence des Demandeurs d'Asile)
- Orienter et/ou maintenir dans le logement (Accompagnement Social Lié au Logement, équipe mobile prévention des expulsions, agir pour les difficultés locatives)
- Soutenir l'insertion des personnes bénéficiaires de la protection internationale (plateformes réfugiés, cohabitations solidaires, Programme Investir dans les Compétences Intégration Professionnelle des Réfugiés)
- Proposer un soutien individualisé aux personnes vivant avec des addictions (Centre d'Accueil, d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour les Usagers de Drogue, Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention des Addictions).
- Un jardin solidaire et une épicerie sociale viennent compléter les actions au sein du secteur, permettant de favoriser le bien être, le pouvoir d'agir et la mixité sociale des personnes accompagnées.

Nous sommes également membres du groupement de coopération sociale et médico-sociale

Un Chez Soi d'Abord créé en 2019 avec Isatis et l'association hospitalière Sainte-Marie, qui achève sa montée en charge pour loger et accompagner 100 personnes ayant des troubles psychiques, en situation d'errance.

En 2022, ce secteur aura organisé en urgence l'hébergement citoyen de 230 déplacés de guerre Ukrainiens sur le département, se sera vu attribuer un centre provisoire d'hébergement pour 46 bénéficiaires de la protection internationale et repense le projet de la Halte de nuit pour l'ouvrir sans interruption estivale.

Le Secteur Accès à l'Emploi

repose sur le principe de « l'emploi d'abord », selon lequel toute personne a en elle les ressources pour travailler, la reprise d'activité n'est pas ici vue comme un objectif final mais comme un moyen d'accès à l'autonomie.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques : la relation entreprises, la mise en situation de travail et l'accompagnement vers l'emploi qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Développer un réseau d'entreprises dans le but de mettre en relation offres et demandes d'emploi (Cap entreprise, Travailleurs Handicapés Objectif Emploi, Equipe Emploi Ukraine)
- Mettre en situation de travail au travers des activités de ressourcerie et de rénovation second œuvre (atelier d'adaptation à la vie active, chantier d'insertion, entreprise d'insertion,)
- Accompagner vers l'emploi les allocataires du RSA et demandeurs d'emploi longue durée (Flash emploi, Appui Intensif Emploi, Dynamique emploi séniors, plateforme emploi, projet Roya)
- Accompagner à l'emploi des personnes accueillies en CHRS ou bénéficiaires de la protection internationale (plateforme emploi, projet coach emploi)
- Aller à la rencontre des personnes sans abri : équipe mobile emploi
- Définir un projet professionnel pour des personnes en situation de handicap (centre de pré-orientation)
- Intervenir en maison d'arrêt pour préparer la sortie (Auto-école sociale passage du code de la route, réalisation de bilan en lien avec l'emploi)
- Favoriser la mobilité inclusive et solidaire grâce à notre auto-école sociale et la mise à disposition de véhicules
- Lutter contre la précarité énergétique (éco-énergie)

En 2022, ce secteur s'est associé à la solidarité locale pour accompagner des déplacés de guerre Ukrainiens vers la reprise d'un emploi, a démarré le dispositif premières heures en chantier pour faciliter la reprise progressive d'une activité pour des publics en situation de précarité.

Le Secteur Enfance-Jeunesse-Familles

réunit les établissements et services œuvrant au sein de la protection de l'enfance et dans le soutien aux jeunes adultes en situation de grande précarité. Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent.e.s, jeunes majeur.e.s confié.e.s par l'Aide Sociale à l'Enfance ainsi qu'à leurs familles.

Ses actions sont structurées autour de deux domaines d'activités stratégiques : l'enfance et la jeunesse qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Héberger, accompagner des enfants, des adolescent.e.s et des jeunes majeur.e.s tout en favorisant l'accès à l'autonomie (3 maisons d'enfants à caractère social, enfance, adolescents et adolescentes, service appartements)
- Héberger, soutenir et faciliter l'intégration des mineurs non accompagnés (service mineurs non accompagnés dans le diffus)
- Assurer la mise à l'abri ainsi que l'insertion sociale et professionnelle de jeunes (18 à 25 ans), en situation complexe sur le plan familial, social et souvent sans solution de logement (plateforme de services jeunes)
- Apporter un soutien matériel et éducatif aux enfants et à leurs familles (Action Educative à Domicile, Placement A Domicile)
- Représenter et accompagner les mineurs victimes en justice (service Pélican d'administrateurs ad hoc)
- Maintenir les liens familiaux malgré l'incarcération (Service d'Accompagnement à la Parentalité)
- Lutter contre le décrochage scolaire à travers des activités éducatives et une pédagogie permettant à chacun d'exprimer ses talents (Lieu ressources)

Le Siège Social

complète les interventions de ces directions opérationnelles par des fonctions supports : la direction générale, la direction des ressources humaines, la direction administrative et financière, la direction de l'immobilier complétées depuis 2021 d'une responsable communication et levée de fonds. Elles apportent un soutien technique et garantissent le respect des réglementations liées notamment au bon emploi des fonds publics.

Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence des 2 orientations stratégiques de la Fondation

Le développement du pouvoir d'agir dans le but de :

- Renforcer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées, mineures et majeures, en vue de les rendre davantage actrices de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie.
- Consolider l'identité managériale de la Fondation basée sur davantage d'horizontalité, associant le collaborateur-trice à la chaîne de décisions pour favoriser l'engagement, susciter des initiatives et des projets, en privilégiant l'expérimentation ainsi que la méthode essai-erreur.
- Favoriser des comportements responsables (consom'acteurs, éco citoyens...) au niveau des salariés-ées et des personnes accompagnées.

L'innovation sociale afin de :

Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables.

Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion.

Les grandes évolutions et faits marquants 2022

La disparition en septembre 2022 de Louis-Xavier Michel, président d'honneur de la Fondation et père fondateur avec Bruno Dubouloz de l'association du Patronage SaintPierre ACTES. Nous souhaitons lui rendre hommage pour son engagement, sa vision, il continuera d'inspirer nos actions dans le droit fil des valeurs qu'il incarnait de partage et de solidarité.

Une revalorisation salariale des métiers du social attendue mais incomplète car elle exclut injustement les métiers de l'accès à l'emploi ainsi que les postes administratifs.

Un renouvellement des équipes de direction qui se poursuit avec deux nouveaux directeurs, de nouveaux responsables d'activités. L'enjeu d'attractivité demeure entier sur les postes de cadres et les fonctions support au vu de la nécessaire diversification et professionnalisation des compétences attendues sur les fonctions de gestion et d'encadrement.

La gestion de crise comme élément de fonctionnement des directions opérationnelles avec l'accueil en urgence des déplacés de guerre Ukrainiens. C'est désormais une compétence de base de la fonction de direction de savoir à la fois gérer le quotidien et faire face aux imprévus en termes de besoins sociaux élevés. Les crises sociales, humanitaires, climatiques, politiques, sanitaires se succèdent et nécessitent des compétences et moyens spécifiques.

Les perspectives 2023

Avec la disparition au cours des 5 dernières années de nos pères fondateurs, le renouvellement important de la ligne hiérarchique, 2023 devra s'atteler à transmettre dans les services le récit de notre histoire et la vision d'une organisation au service des publics les plus précaires, afin de perpétuer la continuité de nos valeurs fondatrices.

[Le renforcement de l'attractivité de nos métiers](#) restera une priorité avec des développements qui marquent nos difficultés de recrutements et de fidélisation notamment dans le secteur de la protection de l'enfance. La revalorisation de la valeur du point pour tous, les travaux destinés à favoriser l'émergence d'une nouvelle convention collective unique étendue, plus de souplesse dans les organisations de travail devraient nous permettre de mieux reconnaître la diversification de nos métiers et qualifications et attirer de nouveaux profils.

Nous engageons une réflexion avec l'Université sur [la professionnalisation du travail pair](#) et poursuivons nos travaux sur les conséquences de la dématérialisation sur la fracture numérique.

[L'évolution de nos pratiques professionnelles continuera de s'enrichir](#) de nouvelles méthodes d'intervention comme la multiréférence, les valeurs du rétablissement dans l'accompagnement social, Individual Placement and Support en matière d'accès à l'emploi qui placent le rêve comme point de départ d'un projet de vie.

Il s'agira également en 2023 après la structuration nécessaire d'une politique de communication, d'[axer les interventions sur la levée de fonds auprès d'entreprises privées, de fondations](#).

Grace a un partenariat avec la Caisse d'Allocation Familiales, un terrain sera mis à notre disposition pour [installer un tiers lieu composé notamment d'un jardin solidaire](#). Ce site sera un outil pédagogique et thérapeutique destiné aux personnes accompagnées.

Enfin, 2023 sera [l'année du développement du secteur Enfance Jeunesse Familles](#) avec la renégociation du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens pour 4 ans, intégrant une nouvelle unité 3-6 ans et la gestion d'une nouvelle Maison d'enfants à caractère social sur le domaine de l'Enfance de la Trinité.

Nous accompagnerons également, malgré les difficultés de fin d'année, [le déploiement en centre-ville à Nice de services de proximité aux usagers de drogue](#) afin de promouvoir une politique d'accès aux soins et de réduction des risques et des dommages pour ce public prioritaire, sans oublier la poursuite d'expérimentation en matière d'accès à l'emploi des personnes ayant des troubles psychiques avec le nouveau métier du job coach et le un chez soi jeunes.

AUTO ECOLE SOCIALE

Salle de code



I/ LA PEDAGOGIE

L'auto-école et ses partenaires

La fondation de Nice reçoit une subvention du PLIE via le FSE pour 28 places de permis B (tout public), une subvention de la fondation Crédit Agricole pour 5 places de permis B (jeunes catégorisés NEET), 10/15 places pour les personnes accompagnées par les services de la Fondation de Nice et 10 places réparties entre des orientations d'ESAT et des personnes utilisant leur CPF.

L'intégration professionnelle et le permis B

Quel que soit l'origine du partenariat et de la subvention, la personne orientée vers l'auto-école sociale doit être dans une démarche de recherche d'emploi et l'obtention du permis B est un atout supplémentaire pour candidater ou augmenter le nombre d'heures de son contrat de travail.

C'est en ce sens que l'auto-école est référencée sur le CPF (compte personnel de formation). L'utilisation du CPF pour passer le permis B doit être en rapport direct avec l'emploi. Une déclaration sur l'honneur, en ce sens, doit être signée par l'élève.

Pour les élèves orientés par les partenaires du secteur socio-professionnel, une fiche d'orientation est envoyée dans laquelle est spécifiée le lien entre le permis B et les métiers recherchés.

Les modalités d'accompagnement et de suivis

Constat pour les publics accueillis

En 2022,

Les cours de code et de conduite ont repris à temps plein et les élèves sont revenus en salle pour suivre les cours de code. Une réflexion a été menée sur les horaires des cours de code et de soutien pour les adapter aux mieux tant à l'organisation de l'auto école qui doit proposer un nombre de créneaux de conduite satisfait pour un apprentissage très régulier de la conduite et des cours de code permettant aux parents isolés de gérer leur vie personnelle et leur temps de formation.

L'accompagnement

Les outils pédagogiques mis à disposition sont présentés comme un tout dès l'inscription des élèves. Ils sont au nombre de 5 et sont mis à la disposition des élèves pour l'apprentissage du code de la route. Ils sont à utiliser de façon indifférencier, selon le besoin de l'élève et sa façon d'apprendre.

Ces outils sont le livre de code, l'accès internet au pass rousseau, les cours de code en salle, les cours de soutien en très petit groupe et un ordinateur mis à disposition avec l'accès au pass rousseau gratuit dans un service du secteur accessible en transport en commun.

Ils sont évoqués pendant les cours de code.

Le planning a été repensé pour accélérer la fréquence des cours de conduite, réduire le nombre de cours de code en salle (éviter la consommation) et proposer 2 temps de cours de code de soutien. Ces temps sont flexibles et peuvent se transformer en cours de conduite si aucune demande de soutien n'est formulée par les élèves.

Quant à la conduite, les élèves ne sont présentés à l'examen qu'après la réussite de 2 examens blancs. Cette exigence s'est renforcée pour diminuer les échecs liés au stress ou au contraire à l'excès d'assurance de certains candidats et qui peuvent ne pas se remettre en question sur les erreurs commises.

Le lien avec les référents est également un point très important dans l'accompagnement. Les contacts se font par mail, téléphone et réunion. Les élèves se sentent soutenus et les difficultés partagées pour trouver des solutions.

L'accompagnement des moniteurs se situent, en cas de besoin, au niveau de l'aide à l'organisation, la planification. Certains élèves expriment des difficultés à gérer le planning de formation et leur planning personnel ou professionnel.

Les formations dispensées

L'auto-école propose la formation pour l'obtention du permis B, et du permis B78 (boite automatique) et en plus :

- ✚ La formation passerelle, consiste à proposer 7 heures de conduite à un élève ayant obtenu le permis sur boîte automatique et souhaitant transformer son permis en boîte manuelle, 3 mois après l'obtention du permis B78
- ✚ La formation prévention et sensibilisation aux risques routiers pour les salariés de la fondation est maintenue, tous les 2 ans. L'auto-école devient la ressource pour la mise en œuvre plan d'action du DUERP sur la prévention des risques routiers dans l'exercice de sa mission professionnelle. Le contenu pédagogique s'adapte aux demandes, et les moniteurs se déplacent sur les sites pour dispenser la formation
- ✚ Le perfectionnement, des heures de conduite (dont le nombre est évalué selon le besoin) sont dispensées pour des salariés devant utiliser un véhicule dans le cadre de leur mission professionnelle
- ✚ La formation post permis jeune conducteur est proposée. Elle dure une journée de 7h, elle a pour objet de sensibiliser les jeunes conducteur après 6 mois et moins de 12 mois de permis. Suivre cette formation leur permet de réduire la période probatoire de 1 an et de récupérer les 12 points au bout de 2 ans au lieu de 3 ans. Si aucune infraction n'a été commise durant ces 2 premières années.

Les documents réglementaires

La formation se base sur le Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne (REMC) comme dans toutes les autos-écoles.

Le livret d'accueil, le contrat de participation (avec signature de l'élève), le planning de l'auto-école et le devis personnalisé sont remis aux élèves.

Le règlement intérieur, les tarifs, le taux de réussite aux examens et les formations complémentaires (post permis jeune conducteur, formation passerelle) sont affichés à l'auto-école.

Certification Qualiopi obtenue.

Cette certification garantit une certaine qualité de l'accompagnement.

Elle permet d'être référencé sur le site CPF (Compte Personnel de Formation) et de répondre à des appels à projets de services publics.

II/ L'ACTIVITE EN CHIFFRES

L'auto-école sociale a suivi 96 élèves, 53 nouveaux élèves et 43 élèves inscrits entre 2020 et 2021

Les formations sur la sensibilisation et la prévention des risques routiers pour les salariés

Une session de formation de 24 salariés de la Fondation de Nice a eu lieu entre juin et décembre.

La formation passerelle

7 élèves ont souhaité suivre les 7 heures de formations pour transformer leur permis B78 en permis B. Ils ont tous réussi. Ces élèves peuvent maintenant conduire une voiture à boîte manuelle comme à boîte automatique

Perfectionnement

1 salariée a sollicité l'auto-école pour suivre des cours et se sentir plus assuré dans la conduite.

Les réussites :

23 élèves ont obtenu le code en 2022

- 8 ont obtenu le permis la même année
- 14 autres poursuivent l'apprentissage de la conduite
- 1 est sortie pour raison de santé

23 élèves ont obtenu le permis en 2022, 10 sur boîte automatique et 13 sur boîte manuelle (élèves ayant obtenu le code entre 2020 ;2021 et 2022). La formation pour obtenir le permis a duré en moyenne 14 mois.

Au 31 décembre 2022, 40 élèves sont en cours d'apprentissage et poursuivent en 2023

- 1 termine ses heures de passerelle
- 20 suivent les cours de code
- 19 sont en cours de conduite après l'obtention du code.

Les 56 élèves suivis et sortis de l'action en 2022

- 23 ont obtenu le permis
- 5 ont abandonné après l'obtention du code
- 2 n'ont pas obtenu le permis après plus de 2 ans de formation sur boîte automatique
- 4 élèves ont suivi la formation passerelle
- 1 élèves ont suivi la formation perfectionnement
- 18 sont sortis sans avoir passé l'examen de code pour motifs d'abandon ou d'absences injustifiées
- 3 n'ont pas obtenu l'examen de code

1/ Les élèves orientés par les **services sociaux et le secteur enfance/jeunesse/famille** de la fondation de Nice:

18 élèves

- **5 ont obtenu le permis B** et sont sorties : 4 sur boîte manuelle et 1 en boîte automatique
- 6 sont sorties pour absences injustifiées
- 7 poursuivent la formation en 2023, 2 en conduite et 5 en cours de code

2/ Les élèves orientés par les référents du **PLIE**

52 élèves ont été accompagnés par l'auto-école

52 élèves

12 élèves ont obtenu le permis (7 boîte automatique et 5 boîte manuelle)

La durée d'accompagnement moyen est de 14 mois

27 élèves ont obtenu le code entre 2021 et 2022

- 12 le permis
- 11 poursuivent les cours de conduite
- 4 sorties, 2 abandons, 1 déménagement et 1 personne non assidue

Au 31 décembre 25 élèves poursuivent la formation

- 11 en conduite et les 14 autres en cours de code

3/ La maison d'arrêt

Les cours de code ont commencé au 1er trimestre 2022 mais ont dû s'arrêter en juin sans avoir pu faire passer l'examen du code pour des raisons administratives internes à la maison d'arrêt

4/ Les élèves orientés par des **référents sociaux ou ESAT** voire d'anciens élèves : CPF ou par leur propre moyen

17 élèves ont été accompagnés « hors convention »

- **6 élèves** sont venus pour suivre la **formation passerelle** et ainsi pouvoir conduire aussi bien une voiture manuelle qu'automatique, **5 ont pu transformer leur permis**. La 5e a commencé en fin d'année et continue les heures en 2023
- 1 élève a suivi des cours de perfectionnement
- 3 ont obtenu de la code, 1 a obtenu le permis sur boîte automatique, 1 n'a pas obtenu le permis sur boîte automatique, 1 poursuit les cours de code
- 2 continuent les cours de code en 2023

- 2 n'ont pas obtenu le code
- 2 abandons en cours de code
- **1 permis obtenu**

5/ Les élèves orientés par le **secteur enfance famille et par le crédit agricole** dans le cadre de la convention crédit agricole

9 élèves sont suivis dont 4 reports de 2021, soit 5 nouveaux élèves en 2022

- 4 ont obtenu le code, **3 ont obtenu le permis** (2 boîte manuelle 1 boîte automatique), 1 continue les cours de conduite en 2023
- 1 sortie pour déménagement
- 2 sorties pour absences injustifiées
- 2 en cours de code en 2023

III/ LES PERSPECTIVES 2023

Partenaires

- ✚ Le pôle emploi sera à nouveau sollicité pour permettre aux demandeurs d'emploi en suivi global, en suivi renforcé et les jeunes en accompagnement d'obtenir le permis à moindre coût et avec une pédagogie adaptée
- ✚ Développement d'un service mobilité au sein de la fondation de Nice, le projet est de créer un poste de chargée de mission mobilité inclusive et en lien avec l'auto école. Cette personne aura pour mission d'accompagner les élèves pendant les cours de code pour diminuer les échecs et abandon. Sous le contrôle pédagogique des 2 enseignants cette personne développera des ateliers adaptés aux besoins pendant les cours de soutien, elle recevra les personnes qui ne peuvent pas intégrer l'auto école pour leur proposer une alternative à la voiture
- ✚ Le service insertion du département a en projet d'orienter des bénéficiaires du rsa vers l'auto école pour un permis intensif
- ✚ En interne à la Fondation de Nice :
 - Développer la formation sur la prévention et sensibilisation des risques routiers

Accompagnement

Pour que les élèves se mettent en condition : l'inscription à l'examen de la conduite est conditionnée à la réussite de 2 examens blancs.

Le contenu des cours de soutien va être retravaillé.

Matériel

Acquisition d'une nouvelle voiture boîte manuelle

Réflexion en cours sur le dossier dématérialisé de l'élève : abonnement et achat de 2 tablettes

Voiture Hybride, boîte automatique



Voiture manuelle, essence



IV/ Résultats du questionnaire de satisfaction

Questionnaire de satisfaction de l'auto-école 2022

23 REPONSES

[Résultats questionnaire satisfaction 2022](#)